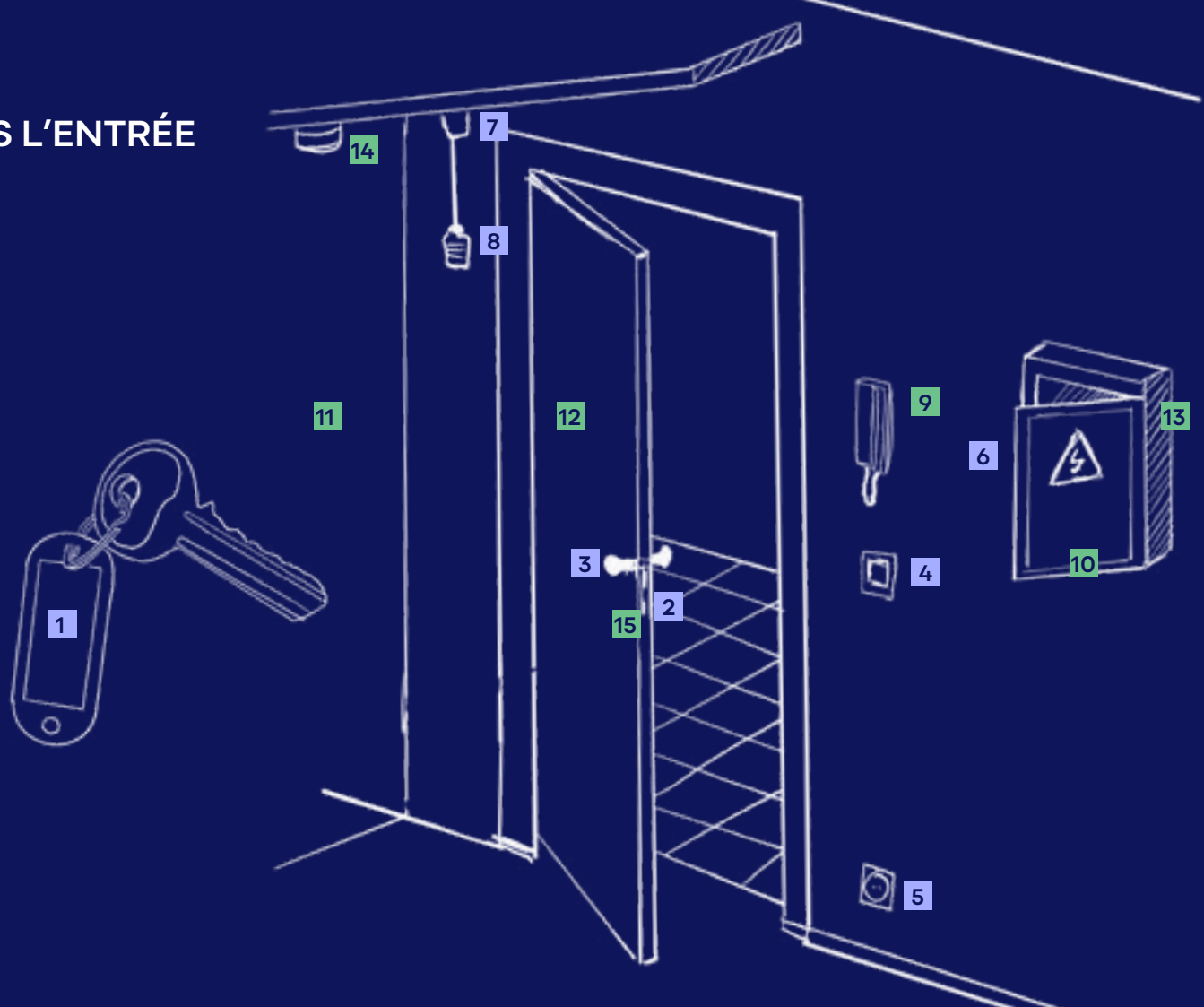


Qui paie quoi ?

Guide pratique pour les locataires
de l'Agence Immobilière SoHab



> DANS L'ENTRÉE



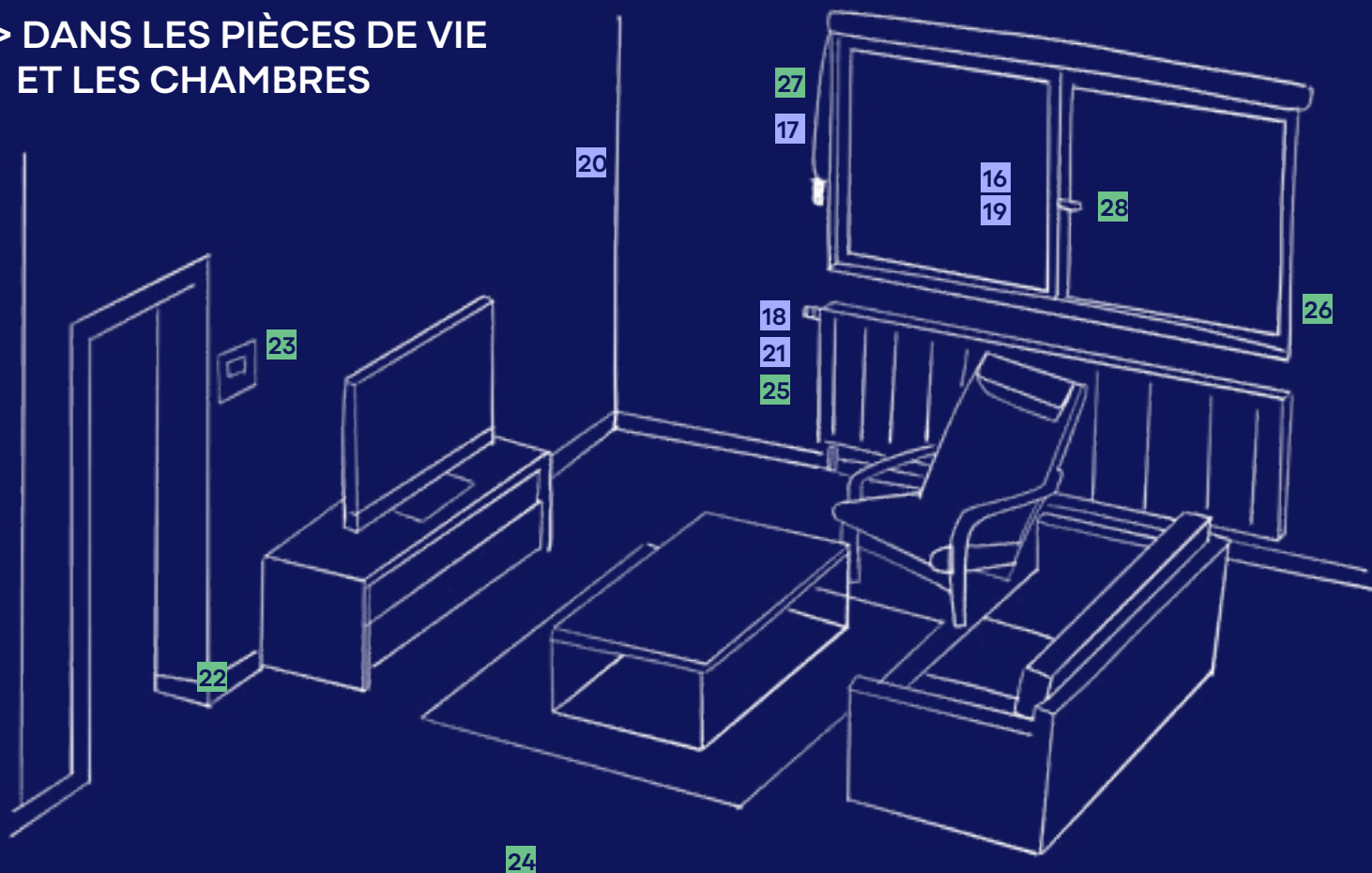
À charge du locataire

- 1 Clés et badge**
Remplacement en cas de perte ou détérioration.
- 2 Cylindre**
Remplacement
(+ mise à disposition d'une clé à l'agence).
- 3 Poignée**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 4 Interrupteurs**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 5 Prises de courant, prises TV et téléphone**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 6 Fusibles et disjoncteurs**
Remplacement.
- 7 Soquets**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).
- 8 Ampoules**
Remplacement (même chose dans les autres pièces).

À charge du propriétaire

- 9 Parlophonie**
Réparation et remplacement.
- 10 Porte du tableau électrique**
Remplacement.
- 11 Placards**
Remplacement des tablettes et des rails.
- 12 Portes intérieures**
Remplacement (sauf si dégradation).
- 13 Tableau électrique**
Remplacement.
- 14 Détecteur de fumée**
Remplacement si défectueux (sauf la pile).
- 15 Serrure**
Remplacement

> DANS LES PIÈCES DE VIE ET LES CHAMBRES



À charge du locataire

16 Fenêtres

Réparation des poignées et réfection des joints. Réglage et graissage.*

17 Volets roulants

Remplacement des sangles.

18 Vannes radiateurs

Débloccage et remplacement des vannes (volants). Effectué par le technicien d'H&R. Cela vaut aussi pour les autres pièces du logement.

19 Vitrage

Réfection des joints et remplacement des vitres détériorées.*

En cas de bris de vitrage, demandez une intervention à votre assurance obligatoire « incendie-dégâts des eaux » (qui couvre aussi le bris de vitrage « tous risques »).

20 Plafonds et murs

Peinture et rebouchage des trous.*

21 Radiateurs

Purge.*

*Même chose dans les autres pièces.

À charge du propriétaire

22 Plinthes

Remplacement.

23 Thermostat d'ambiance

Remplacement (sauf pile).

24 Revêtements de sol

Remplacement, sauf si dégradation par le locataire.*

25 Radiateurs

Remplacement, sauf si dégradation par le locataire.*

26 Châssis et encadrement de fenêtre

Remplacement sauf si dégradation par le locataire.*

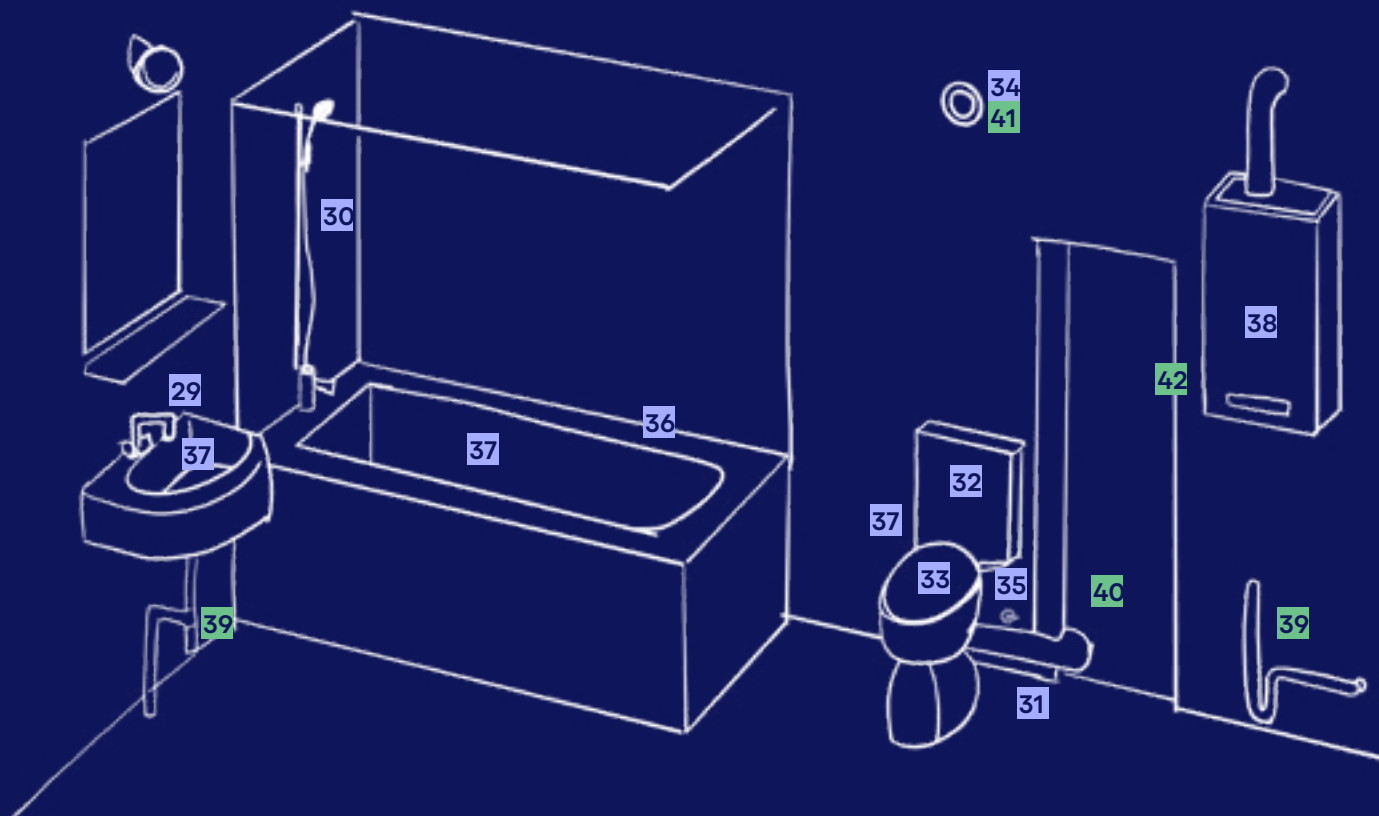
27 Volets roulants

Remplacement des éléments (sauf sangle).

28 Poignées de fenêtres

Remplacement des poignées vétustes.

> DANS LA SALLE DE BAINS, LES WC ET LA CUISINE

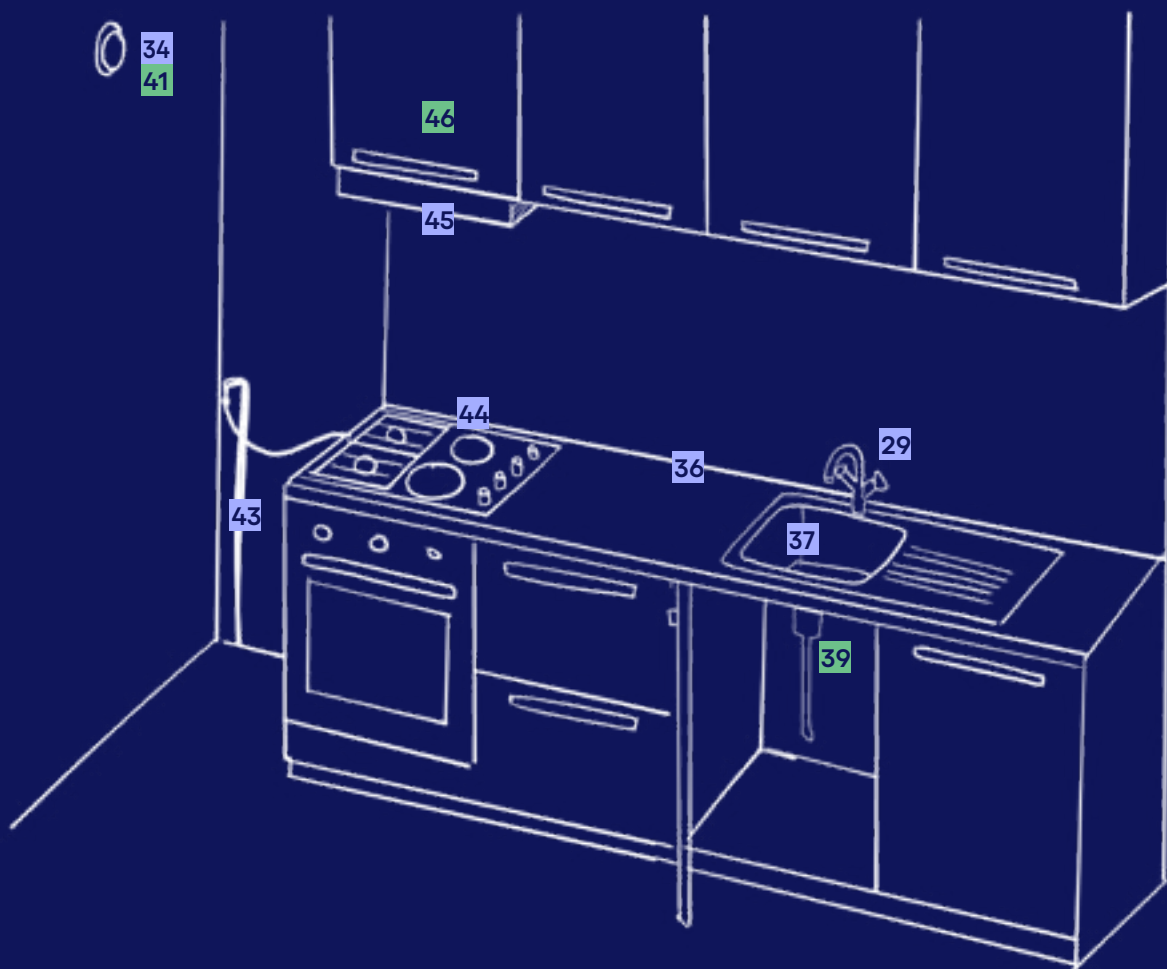


À charge du locataire

- 29 Robinetterie**
Entretien et remplacement des joints et des mousseurs.
- 30 Flexible de douche, pommeau et tringle**
Remplacement.
- 31 Évacuation**
Entretien et débouchage jusqu'à la colonne principale (colonne = parties communes).
- 32 Chasse d'eau**
Remplacement des joints et flotteur
- 33 Siège WC**
Remplacement.
- 34 Ventilation**
Nettoyage des bouches d'air.
- 35 Vannes d'alimentation d'eau (robinets d'arrêt)**
Remplacement.
- 36 Joint en silicone**
Entretien et remplacement.
- 37 Évier, lavabo, baignoire, douche et WC**
Élimination du calcaire.
- 38 Chaudière individuelle**
Entretien par un professionnel.

À charge du propriétaire

- 39 Siphon**
Remplacement.
- 40 Conduit d'évacuation des eaux usées**
Remplacement et réparation.
- 41 Conduit de ventilation**
Réparation et remplacement.
- 42 Alimentation d'eau**
Réparation et remplacement.



À charge du locataire

29 Robinetterie

Entretien et remplacement des joints et des mousseurs.

34 Ventilation

Nettoyage des bouches d'air.

36 Joint en silicone

Entretien et remplacement.

37 Évier

Élimination du calcaire.

43 Flexible gaz

Remplacement (à remplacer en fonction de la date de péremption).

44 Équipements de cuisine

Entretien des meubles de cuisine, hotte, four et table de cuisson.

45 Filtre hotte

Nettoyage ou remplacement (selon le système).

À charge du propriétaire

39 Siphon

Remplacement.

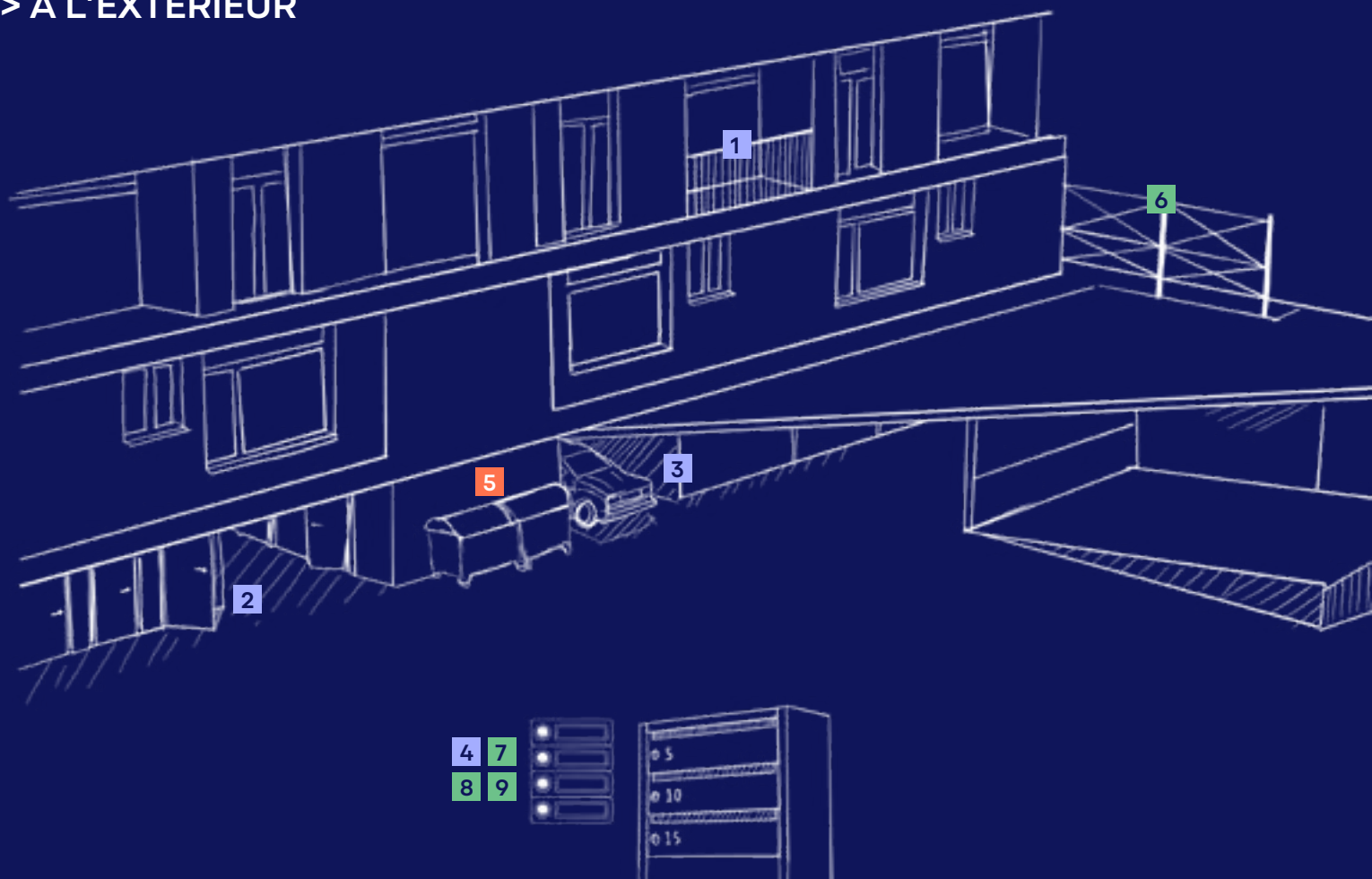
41 Conduit de ventilation

Réparation et remplacement.

46 Équipements de la cuisine

Remplacement des meubles de cuisine et hotte sauf si dégradation.

> À L'EXTÉRIEUR



À charge du locataire

- 1 Balcons et terrasses**
Nettoyage, débouchage de l'évacuation.
- 2 Caves**
Entretien de la porte, remplacement de la clé en cas de perte.
- 3 Parking / box de garage**
Remplacement de la clé en cas de perte, remplacement de la télécommande en cas de perte, changement des piles.
- 4 Serrure de boîte aux lettres**
Remplacement.

Charges communes

- 5 Encombrants**
Enlèvement (si identification du locataire responsable : facturation individuelle)

À charge du propriétaire

- 6 Clôtures et terrasses**
Réparation.
- 7 Boîte aux lettres**
Remplacement en cas de vétusté. En cas de vandalisme: prise en charge par Habitat & Rénovation si réception d'un PV de police.
- 8 Sonnettes extérieures et parlophonie**
Remplacement et réparation.
- 9 Système de contrôle d'accès**
Réparation.

> DANS LES COMMUNS



À charge du locataire

10 Nettoyage des paliers et des volées d'escaliers*.

11 Sonnettes de palier
Remplacement

*Le nettoyage est à faire une fois par semaine, à tour de rôle, par les locataires (sauf dans certains immeubles bien spécifiques, où le nettoyage est externalisé et payé par les locataires).

Charges communes

12 Nettoyage des halls d'entrée, sous-sols, locaux, ascenseurs.

13 Éclairages - Remplacement.

14 Équipements de sécurité incendie : extincteurs, dévidoirs, alarme, détecteurs
Entretien.

15 Caméras de surveillance
Entretien et remplacement.

16 Ascenseurs
Entretien et dépannage

17 Nettoyage des vitres



Pour des villes
solidaires et durables

Chaussée d'Ixelles 29/9
1050 Ixelles

www.sohab.be